BIOGRAPHY

Le chimiste Etienne Bérard, trésorier de l'École de Pharmacie de Montpellier (1764 - 1839).

L. Dulieu

EXTRAIT
DE LA REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
4, Avenue de l'Observatoire
PARIS (VI^e^)

22200085419

Il se confirme donc que le mot qui a donné naissance à *apothicaire* a le plus souvent, dans les premiers siècles, le sens de *resserre* et plus particulièrement de *cave à vin*. Il va même jusqu'à désigner la *vaisselle vinaire*, ainsi qu'en fait foi ce passage de la *Vita sancti Sori eremitis* (*Boll. Acta SS.*, febr. I, p. 202), du début du IX^me^ siècle :

« ...Ces trois apothèques (*apothecas*), que les paysans appellent tonneaux (*tonnas*). »

Pas de doute : l'inventeur du champagne mousseux était bien un moine apothicaire !

E.-H. G.

⁂

Dans une lettre publiée par notre revue, mon excellent ami, M. Mordagne, indiquait dernièrement, d'après Sardou et Cabanès, où se trouvait l'emplacement de la maison où Marat fut assassiné.

Dans *Paris Révolutionnaire* (1), G. Lenôtre donne, de son côté, des précisions sur cette maison aujourd'hui disparue. Il reproduit même un plan de l'appartement, levé en 1876, avant la disparition de l'immeuble resté intact jusqu'alors depuis la mort de « l'Ami du peuple », et dont l'adresse, au moment du meurtre, était : 20, rue des Cordeliers.

Le drame joué dans ces vieux murs le soir du 13 juillet 1793 n'arrêta pas le cours de la Terreur. Il eut d'autres conséquences. La plus inattendue fut la sauvegarde des droits de la pharmacie.

A la Convention, comme, du reste, à notre Assemblée Nationale actuelle, les sièges vacants étaient pourvus, sans recourir à des élections partielles, au moyen de suppléants désignés déjà lors des élections générales.

Le suppléant destiné à remplacer Marat fut Fourcroy, appelé à siéger le 25 juillet 1793 (2). Membre du Comité d'Instruction publique, il fit partie du Comité de Salut public après le 9 Thermidor. A la séparation de la Convention, il fut député aux Anciens où il siégea jusqu'en l'an VI et, après le 18 Brumaire, il devint conseiller d'État puis directeur général de l'Instruction Publique.

Dans tous ces postes éminents, Fourcroy a montré « son zèle et son attachement invariables » pour la pharmacie. Grâce à son influence, le Collège de Pharmacie a pu être maintenu tacitement

---

(1) Paris, Perrin, 1947, in 8°, p. 210 et suiv.

(2) V. *Charavay*, Assemblée Electorale de Paris (2 septembre 1792-17 frim. an II), Paris, 1905, in-8°.

Fourcroy avait été élu le 21 septembre 1792 quatrième député suppléant à la Convention Nationale (p. 181).

Par une rencontre singulière, lors de l'élection des députés, en septembre 1792, Fourcroy avait été recommandé aux électeurs par une affiche signée Marat dont Charavay reproduit le texte p. 607.

et, par son entremise, lors de l'élaboration de la loi de Germinal, il a été tenu le plus grand compte des besoins d'indépendance de notre profession.

Peut-être, sans la mort de Marat, Fourcroy ne serait pas entré dans la vie politique active ; le coup de couteau de Charlotte Corday lui a permis d'améliorer les destinées de la pharmacie. Ce n'était certainement pas le but visé par la petite nièce de Corneille.

L. I.

***

Appartenant à la brillante lignée des Cadet de Gassicourt, un de nos érudits collègues, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Nationale, nous adresse les lignes suivantes :

« J'ai lu avec intérêt, dans le n° 124 de la *Revue d'Histoire de la Pharmacie,* l'article de MM. M. Bouvet et L. Sergent intitulé : *Pour l'iconographie des Cadet. Deux « charges ».* Je laisse de côté la caricature d'Antoine-Alexis Cadet de Vaux, pour en venir à celle de Charles-Louis Cadet de Gassicourt, mon bisaïeul. Et j'admettrai, avec les auteurs, que c'est bien lui qui est représenté dans la gravure des *Annales du Ridicule,* avec la légende : *L'officine des Journaux sous Napoléon, ou l'Académicien droguiste.*

« Mais j'avoue avoir été très surpris de voir que MM. Bouvet et Sergent avaient, à propos de cette charge, cru devoir faire état d'un libelle anonyme, intitulé : *Mes aveux et mes remords,* et attribué à Charles-Louis Cadet de Gassicourt. Je ne connaissais pas cet opuscule qui, paraît-il, est rarissime et que la Bibliothèque Nationale ne possède pas. Mais, ayant su qu'il avait été intégralement reproduit par L.-G. Toraude, avec notes et commentaires, dans une brochure publiée en 1904, j'ai pu me faire communiquer cette brochure et l'étudier avec soin.

« Une première chose frappe à la lecture du travail de L.-G. Toraude : c'est que, sur la foi du Dr Dorveaux, il n'hésite pas à attribuer à Charles-Louis la paternité de ce pamphlet, et que, en même temps, dans ses notes et commentaires, il démontre presque victorieusement que Charles-Louis n'en peut être l'auteur. Il est, en effet, invraisemblable que l'on puisse dire de soi-même tout le mal qu'en dit le poète de *Mes aveux et mes remords.* Et non seulement de soi-même, mais encore de sa propre mère et de ses amis. Il me semble que l'examen un peu approfondi de ce libelle doit amener à la conclusion suivante : Charles-Louis n'en est pas et n'en peut être l'auteur.

« Mais alors, quel serait l'auteur responsable de ce factum, que L.-G. Toraude lui-même qualifie de « vilaine chose » et de « méchante action » ? On pourrait supposer qu'il s'agit d'un Derosne, soit Jean-François (1773-1855), soit Louis-Charles (1780-1846). Ce dernier était le filleul de Charles-Louis Cadet de Gassi-

court, et ce serait avec lui qu'aurait eu lieu le duel raconté au début du pamphlet.

« Telle n'est pas, cependant, mon opinion. Il ne faut pas oublier que C.-L. Cadet de Gassicourt s'est toujours montré très dur vis-à-vis des charlatans (voir son article dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*) et que les derniers mois de sa vie ont été empoisonnés par la lutte et le procès qu'il soutint contre le Dr Mettemberg, inventeur et débitant d'une eau antipsorique. Le 1er avril 1821, Cadet de Gassicourt était condamné, pour diffamation envers le sieur Mettemberg, à 200 francs d'amende, 500 francs de dommages-intérêts et aux dépens. Et, le 21 novembre de la même année, il succombait à une altération organique de l'intestin, à l'âge de 52 ans et 10 mois.

« Doit-on attribuer à Mettemberg la rédaction, ou tout au moins l'inspiration de *Mes aveux et mes remords* ? C'est très possible, car, à l'époque du procès, Mettemberg fut l'auteur d'une *Réponse obligée,* où se trouvaient des expressions injurieuses pour Cadet de Gassicourt. Il faudrait avant tout savoir quand a été publié le libelle étudié par Toraude. Il a paru sans lieu ni date, mais certainement sous la Restauration, soit entre 1815 et 1821. Je pencherais pour cette dernière année et pour une date voisine du procès. Charles-Louis a été élu à l'Académie de Médecine le 6 février 1821 et désigné presque aussitôt comme secrétaire de la section de pharmacie. Il me paraît peu admissible que, si ses confrères avaient eu connaissance de ce pamphlet et si, surtout, ils le lui avaient attribué, ils eussent voté pour lui : particulièrement Planche, Boudet, Boullay, Deyeux, qui y sont cités et qui étaient entrés à l'Académie dès la création (27 décembre 1820). Il n'est pas jusqu'à son oncle Cadet de Vaux, nommé également par Louis XVIII ce même 27 décembre, qui ne lui eût refusé sa voix, s'il l'eût cru coupable d'une pareille vilenie. Tous eussent plutôt fait campagne contre lui. Bien plus : ni Boullay, ni Cadet de Vaux n'auraient prononcé sur sa tombe les paroles émues qui nous ont été conservées.

« En résumé, Charles-Louis n'est certainement pas l'auteur de *Mes aveux et mes remords,* et il faut chercher ailleurs celui qui a écrit ou inspiré ce libelle, très probablement du côté des charlatans démasqués par lui, dont le principal était Mettemberg. »

F. Cadet de Gassicourt.

L'hypothèse formulée par notre collègue, légitime défenseur de ses ascendants, est fort acceptable. Si MM. Bouvet et Sergent, dans leur bref commentaire iconographique, n'avaient pas fait part de leurs doutes sur l'authenticité des *Aveux,* c'était — ils nous l'ont écrit à ce moment — pour ne pas se laisser entraîner dans une digression disproportionnée avec leur sujet et pour ne

pas prendre position à la légère contre l'opinion de deux grands collègues disparus (1).

Or, notre correspondant fait remarquer aujourd'hui que l'opinion de Toraude était fort hésitante, et nous ajoutons que celle du docteur Dorveaux le fut plus encore, car nous venons de retrouver à la Bibliothèque de la Faculté de Pharmacie, les traces manuscrites de ses recherches, restées inachevées, en vue de découvrir l'auteur véritable. Bibliographe professionnel des plus avertis, Dorveaux ne pouvait ignorer que pendant deux siècles, les faux littéraires furent à la mode : c'était un amusement devenu inoffensif. Je pense personnellement que l'auteur du poème burlesque en question signé *Cadet* n'a jamais eu la prétention de faire croire à ses contemporains habitués à ce genre de libelles, que sa victime avait elle-même composé et fait imprimer de tels mensonges : un homme « converti » peut vouloir soulager sa conscience par une confession publique, mais il ne la charge pas *en même temps* de nouveaux crimes en se livrant à la médisance ; enfin on n'a jamais vu un accusé, en se déclarant coupable, se rendre *grotesque*.

Pour permettre aux lecteurs de la revue de se faire une opinion, voici quelques extraits du poème, relatifs aux amours de Charles-Louis Cadet. La « vertueuse épouse » dont il est d'abord question, avait, d'après les *Mémoires* du général Thiébaud, « cédé aux instances du comte de Langeac ». Quant à la Valter, dont Cadet aurait été ensuite follement épris, c'était une prostituée notoire.

...Ma vertueuse épouse, esclave des sermens
Respectait notre hymen et ses engagemens :
J'employai, pour le rompre, et la ruse et la force,
Et je fis prononcer un scandaleux divorce.
...Devenu libre enfin,, et sans inquiétude,
Le plaisir clandestin fut mon unique étude.
Issu d'une Laïs, j'héritai de ses mœurs,
Et, ribaud déhonté, pratiquai ses erreurs.
De toutes les Phrynés ayant fait la conquête
Vénus de sa couronne orna bientôt ma tête.
Chargé de ses lauriers, d'un vol audacieux,
Au Théâtre Français j'osai porter mes vœux.
La fameuse Raucour arriva sur la scène ;
...Je voulais l'éblouir ; et, malgré mes largesses,
La superbe Raucour dédaigna mes caresses.

...Pour oublier Raucour et sa sévérité,
Je suivis le penchant de ma brutalité
Et revins à la fin aux amours de ruelles :
Conquérir, à coup sûr, des beautés moins rebelles.
Le hasard qui souvent nous sert à point nommé

(1) M. Louis Sergent nous fait connaître qu'il ne considérera définitivement le libelle en question comme apocryphe que lorsqu'on aura trouvé des preuves précises.

Me fit trouver Valter dont je crus être aimé.
Quiconque la voyait en était idolâtre,
Et Valter a mes yeux effaçait Cléopâtre.
...Sensible a tant d'amour, ma belle Amaryllis
Me fit don, à son tour, d'une ample syphilis.
J'éprouvai tous les maux d'un sang qui se vicie
Mon teint devint jaunâtre, et la lymphe épaissie
Porta sur mon fémur tant de corruption
Que les Docteurs voulaient une amputation.
Grâce au divin Mercure, à la salsepareille,
Je repris en trois mois une santé vermeille.
Aussi, depuis ce tems, afin de prévenir
Les suites du passé, celles de l'avenir,
Laffecteur, par son rob de première fournée,
Me dépure le sang quatre fois par année.
Avec ce talisman, je cours après Vénus
Et combats en tous lieux, sans craindre le virus.

...Valter, adroitement, se mit fort en colère,
Et pour se disculper m'accusa la première :
...« Comment, s'écria t-elle, infâme suborneur,
« Vous osez m'apporter un germe empoisonneur ;
« N'était-ce pas assez de tromper ma jeunesse
« Sans manquer à l'amour, à la délicatesse ? »
...Esclave de ma reine, elle eut bientôt raison;
Je m'avouai coupable et demandai pardon.

...Le Docteur, de son mal arrêta les progrès,
Et l'art fut couronné du plus heureux succès.

— Telle on voit une fleur qui brille à la rosée,
Telle, a sa guérison, parut la plus aimée.
On fit de ma campagne un palais enchanté
Pour y mieux célébrer sa fête et sa santé:
L'élite des acteurs, de charmantes actrices,
Ajoutèrent encore à ce lieu de délices.
Partout des transparens, des verres de couleurs,
Et jusques aux chemins, tout fut jonché de fleurs.
...Parmi tant de plaisirs ,les Docteurs en fourrure,
Très zélés partisans de l'aimable Epicure,
Mais toujours éveillés par l'amour de l'argent
Vinrent m'encourager à prouver mon talent.
Il m'était fort aisé de parler leur langage
Et, d'oxygène armé, de gagner leur suffrage?
...Chacun briguait l'honneur d'aller à ma campagne
Me trouver des vertus, en sablant mon Champagne.

...— Revenons au plutôt à ma Nymphe innocente,
Qui devint sur la fin Médée étincelante.
Jalouse et soupçonneuse, elle épiait mes pas
Et venait où souvent je ne l'attendais pas.
...— Un jour que je sortais des bras de sa rivale
(Actrice débutante, et profonde immorale),
Elle osa me surprendre, et par d'affreux sermens
Exprima sa fureur, fit siffler ses serpens.
Grâce à mon phaëton, j'évitai sa colère!
La furie a son tour, plus vive et plus légère,
Dans un char voltigeant monta rapidement

Et voulut me poursuivre avec acharnement.
Traversant tout Paris, je côtoyai Desrone
Et gagnai, malgré moi, la barrière du Trône.
...Une scène pareille, arrivée en plein jour,
Convertit en glaçons le plus brûlant amour,
...Pour montrer à Valter son infidélité
Mon fils fut l'instrument de mon iniquité;
Par mon conseil infâme, il en fit sa maîtresse
Et je surpris pêchant Médée enchanteresse !
...Prostituer mon fils ! ô monstruosité !
O comble de bassesse et d'immoralité !...
— Rien ne me fut sacré : perfide, ingrat, parjure,
Je me vois en horreur à toute la nature.
Où fuir ?... où me cacher ? O terre, entrouvre-toi,
Il est tems d'engloutir un monstre tel que moi !!!...

Homme d'esprit, Cadet dut être lui-même très amusé par la lecture de *sa* confessoin. Mettemberg — ou le rimailleur à sa solde — avait le sens de l'humour.

E.-H. G.

*
* *

« La Gazette » s'est, l'an dernier, faite l'écho d'un solennel hommage rendu au professeur Giulio Provenzal par ses amis de Rome et plus particulièrement par *La Chimica*, la belle revue que dirige notre collègue le docteur Gino Testi. En décrivant l'œuvre du grand savant italien, nous avions, sur la foi d'informations erronées parvenues en France, déploré sa disparition. Le professeur nous a priés lui-même — avec la plus grande bonhomie — de démentir la nouvelle : nous le faisons avec joie, et nous lui avons demandé de nous prouver l'excellence de sa forme actuelle en rédigeant pour notre revue une note originale relative aux questions d'histoire chimique qui n'ont point de secret pour lui. A quelque chose erreur est bonne !...

*
* *

Le congrès annuel de la société historique de pharmacie de langue allemande (*Int. Gesellschaft für Geschichte der Pharmazie*) aura lieu à Rothenburg-ob-der-Tauber (Allemagne occidentale), le 21 juillet 1950. Le président de cette société, M. le professeur Hæfliger (Reckenbühlstrasse, 7, à Lucerne, Suisse), nous écrit que les membres de la S. H. P. y seront très bien accueillis, ainsi que leurs communications ; il y aura des interprètes.

*
* *

Nous apprenons la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre excellent collègue Cheylud, longtemps inspecteur des pharmacies, encore maire de La Roche-Chalais (Dordogne).

Membre fondateur de la S. H. P., il publiait, dès 1896, une étude remarquée sur les anciennes corporations des médecins, chirurgiens et apothicaires de Murat, en Auvergne, et, en 1897, *l'Histoire de la corporation des apothicaires de Bordeaux*, une des premières thèses consacrées à l'histoire de la pharmacie. Suivant le mot du Dr Dorveaux, il a été un « précurseur » et a montré la voie à Edmond Leclair, à Baudot, à Soënen et tant d'autres.

Vaillant octogénaire, le nouveau titulaire de la rosette rouge est donc un de nos plus vieux et de nos plus fidèles amis. Nous sommes heureux de lui adresser nos bien vives félicitations pour la distinction méritée dont il a été l'objet.

L. I.

*
* *

Une loi promulguée le 13 avril 1949 a créé chez nos amis belges l'Ordre des Pharmaciens : cette « ère nouvelle » a été saluée dans la presse professionnelle par des hurrahs retentissants.

Le même événement avait provoqué naguère en France la même joie. Sans vouloir diminuer la valeur des résultats pratiques ainsi obtenus dans les deux pays, reconnaissons que le nouveau mot a plu au moins autant que la chose.

C'est comme quand on transforme une « Société » en « *Académie* »... sans rendre du jour au lendemain ses membres un peu plus savants.

« Renouvelé des Grecs » comme le jeu de l'Oie, ce dernier mot jouit d'un grand prestige même chez les simples. Le docteur Dorveaux me fit voir un jour une carte de visite, dont il racontait volontiers l'histoire. Elle portait ces mots :

MOHAMMED BOUBOUF
de l'Académie française

Ce Boubouf-là était portefaix dans une ville arabe que je pourrais nommer, bien peu familier avec notre littérature, on s'en doute, et dont la femme balayait une école professionnelle où la pharmacie est intéressée ; quand le balai s'arrêtait, Boubouf cognait.

Comment récompenser un tel zèle ? Pour lui, le directeur sollicita en vain du ministère un petit crédit : on lui envoya enfin... les palmes académiques. Or, il y a tellement de palmes dans les jardins de l'endroit que l'homme dédaigna la première moitié du cadeau, mais il fut enchanté de la seconde : sa carte le prouve amplement.

Et l'on ne réussit jamais à lui faire comprendre que le gouvernement de la République n'avait pu lui conférer l'immortalité !

E.-H. G.

LE CHIMISTE ETIENNE BERARD

trésorier de l'Ecole de Pharmacie de Montpellier

(1764-1839)

Si les renseignements que nous possédons sur Jean-Antoine Chaptal, premier titulaire de la chaire de Chimie et de Pharmacie de l'Ecole de Santé, sont nombreux, il n'en est pas de même sur Etienne Bérard, son premier adjoint. Ce dernier naquit en Alès, le 28 mars 1764, de Jacques Bérard et de Marguerite Daniel (1). Ensuite nous ne voyons parler de lui pour la première fois qu'à l'occasion des cours de chimie que Chaptal fit avant la Révolution avec un si grand succès, sur l'invitation des Etats de Languedoc. Bérard est alors son préparateur.

Peu après, Chaptal décida de monter sa première usine de produits chimiques à « la Paille », dans la banlieue de Montpellier. Ayant eu l'occasion d'apprécier Bérard, alors tout jeune et sans fortune, il l'appela auprès de lui et en fit son associé dès 1787. Celui-ci désormais se trouve à la tête des ateliers de la Paille qui vont prendre de jour en jour une importance accrue. Quatre ans plus tard, en 1788, Chaptal et Bérard s'adjoignent Martin, particulièrement doué pour les affaires commerciales et dont les usines en plein développement avaient un besoin urgent pour assurer un débouché toujours plus grand à leurs produits.

Survient la Révolution. Appelé à Paris pour organiser les ateliers de Salpêtre de Grenelle, Chaptal s'oriente vers la politique.

---

(1) Etat civil de la ville d'Alès.

Retenu à la fois par les affaires de l'Etat et par la direction d'une nouvelle usine créée dans la banlieue parisienne, il se fixe dans la capitale, abandonnant celle de Montpellier — la Paille — à ses deux associés. A la suite d'un arrangement amiable, la société jusque-là sous le nom de Chaptal prit, le 11 nivôse, an VII (31 décembre 1798), celui de Bérard, Martin et C^ie^. Elle était constituée jusqu'au 31 décembre 1808. A cette date, Martin se retira à son tour, après avoir partagé avec son associé un bénéfice énorme pour l'époque : 307.226 francs. Bérard assuma alors à lui seul la direction de l'usine qu'il transmettra ensuite à l'un de ses fils.

On sait que le décret du 14 Frimaire, An III, avait créé à Montpellier une Ecole de Santé. Chaptal y occupa naturellement la chaire de Chimie et de Pharmacie, mais il eut pour adjoint son associé Bérard qu'il tenait par dessus tout à conserver auprès de lui, bien qu'il ne fût pas médecin. Une partie des nouveaux professeurs de l'ancien Collège Royal de Chirurgie par exemple se trouvaient dans ce cas.

A peine nommé professeur, Bérard regretta d'avoir cédé aux désirs de son maître et ami. Il insista pour reprendre sa liberté. Chaptal, après avoir essayé, mais en vain, de l'en dissuader, accepta enfin sa démission et Bérard quitta sa chaire peu après en avoir pris possession. Les quelques leçons qu'il y avait faites cependant avaient conquis son auditoire par leur clarté, aussi son départ souleva des regrets unanimes aussi bien de la part de ses élèves que de celle de ses collègues chez qui il ne comptait que des amis.

Son successeur devait être Jacques Draparnaud, alors professeur au collège de Sorèze, nous apprend Jean Séneaux (2), mais à la suite de malentendus survenus avec Chaptal, la place demeura vacante pendant quelques temps. Un peu plus tard, Chaptal s'adjoignit le Conservateur des Collections de l'école, Joseph-Guillaume Virenque, médecin et pharmacien, qui devint officiellement son adjoint en l'An VIII (1800). Lors de la réorganisation de l'école en l'An XI, les postes d'adjoints furent supprimés. Chaptal alors trop occupé à Paris, abandonna sa chaire à Virenque nommé de ce fait Professeur titulaire tout en étant à la fois Directeur de l'Ecole Spéciale de Pharmacie.

En 1813, Bérard, ayant sans doute plus de liberté à l'usine de la Paille à cause de la présence de son fils, revient vers les Ecoles. Il est alors chargé des fonctions de trésorier de l'Ecole de Pharmacie de Montpellier en remplacement de son beau-père, le chirurgien Salette, décédé. Il occupera cet emploi jusqu'à sa mort, se

---

(2) Jean SENEAUX père : *Oppression et abus de pouvoir exercée par M. Chaptal, envers M. Draparnaud et envers la famille Seneaux.*
Aucun nom d'imprimeur. 1808.

cantonnant dans un rôle purement administratif sans avoir jamais voulu accepter de faire de cours. Toutefois, il faut le dire, par sa compétence incontestée et sa haute valeur dans le domaine chimique, il a été, pour le corps professoral de l'Ecole, un collaborateur des plus utiles, soit pour l'installation des laboratoires, soit pour l'organisation de l'enseignement.

Le registre de l'Ecole de Pharmacie où est consignée sa nomination en qualité de trésorier, désigne Bérard comme ayant été pharmacien et professeur de chimie-adjoint. D'après les registres de la compagnie des maîtres-apothicaires de Montpellier, il ne figure pas dans les réceptions dont la dernière est du 20 décembre 1792. On ne le trouve pas davantage parmi les apothicaires « de la campagne » (c'est-à-dire des localités avoisinant la ville) reçus à Montpellier. Enfin, s'il avait été admis à la maîtrise de 1792 à l'An XI, il aurait certainement demandé confirmation de ses lettres de maîtrise lors de la mise en application de la loi de Germinal, en vertu de l'article 25. Bérard ne semble pas avoir été pharmacien, la direction de son usine absorbait trop son temps pour lui permettre d'avoir une officine. La mention portée sur le registre de l'Ecole doit, sans doute, vouloir dire qu'il a été professeur adjoint de chimie et de pharmacie à l'Ecole de Santé.

Si Bérard a beaucoup travaillé à son usine, il a peu publié. C'était un modeste, vivant dans l'ombre, se contentant de fournir à son illustre ami, Chaptal, comme celui-ci le signale parfois, des procédés originaux. Orienté vers la fabrication des produits chimiques, Bérard ne se souciait pas de publier ses travaux, sauf à de très rares occasions. Les « Annales de Chimie » contiennent une communication intitulée : « Analyse comparée des quatre principales sortes d'aluns connus dans le commerce et observation sur la nature et sur leur usage » (3).

Il est prouvé par l'analyse et la synthèse que tous ces aluns sont constitués par de la potasse et de l'ammoniaque. Quoique cette communication soit attribuée à Chaptal, elle est en partie due à Bérard. En effet, au sujet de la préparation des cristaux d'aluns à partir de dissolutions concentrées de sulfate d'alumine et de sulfate de potasse, Chaptal lui-même écrit : « Ce joli procédé est de mon ami, de mon élève et aujourd'hui de mon associé, le citoyen Bérard » (4).

Ces mêmes « Annales de Chimie » contiennent un article également rédigé en commun : « Sur la fabrication de la soude par le sel marin et la litharge » (5). Par ailleurs, devant la Société de Médecine pratique de Montpellier, Bérard communique, en l'An

(3) Tome XXII, 1797 (An V). P. 290. Paris, Guillaume et Fuchs (7 p.).
(4) P. 292.
(5) Tome XX. 1797.

XI une « Analyse de l'eau du Boulidou », en collaboration avec Figuier (6), professeur de chimie à l'Ecole de Pharmacie.

Membre de la Société d'Agriculture du Département de l'Hérault dont il fit partie peu après sa fondation, il y a laissé quelques rapports d'un intérêt plus secondaire. Ce sont :

1) Rapport sur quelques expériences faites avec les eaux des enfers des moulins à huile (7), en collaboration avec Virenque.

2) Rapport fait sur le Bulletin n° 3 des séances de la société d'Agriculture du département du Gard (8).

3) Rapport sur la conservation des grains (9).

Dans la société rénovée, en 1819, il prit encore deux fois la parole : en 1820 : Instruction sur la fabrication du salpètre (10), et en 1925 : Notice sur le pois chiche (11).

L'affaire Adam enfin, qui fit tant parler d'elle en 1808, nous procura deux rapports signés de lui. Edouard Adam avait inventé un distillateur. Zacharie Adam et Frédéric Adam en étaient les héritiers bénéficiaires. Mais un certain Isaac Bérard qui n'a rien à voir avec Etienne Bérard, inventa un autre distillateur dont le procédé aurait été copié sur celui d'Edouard Adam. Il y eut un très grand procès qui divisa le monde scientifique montpelliérain en deux camps. Bérard, en tant que chimiste, fut appelé à examiner les distillateurs et à donner son avis (12).

Sa valeur de chimiste était donc appréciée. N'oublions pas en effet que lui revient une partie du mérite d'avoir perfectionné le procédé de fabrication de l'acide sulfurique par la méthode dite des chambres de plomb. Jusque-là cette production était discontinue, le soufre à brûler étant introduit dans la chambre par intermittence au moyen d'un chariot. Les dirigeants de l'usine de la Paille, près Montpellier, inventèrent un four où s'effectuait la combustion du soufre mélangé convenablement à du salpètre et dont les gaz étaient envoyés directement dans la chambre de plomb grâce à un large tuyau de plomb entouré d'eau. Ainsi donc les gaz destinés à produire l'acide sulfurique arrivaient sans interruption dans la chambre. Ce perfectionnement fut une des principales causes de

---

(6) *Annales de la Société de Médecine pratique de Montpelier*, tome second, 2me partie, p. 4 ; Montpellier, G. Izar et A. Ricard, an XI (7 p.).

(7) *Recueil des Bulletins publiés par la Société d'Agriculture du département de l'Hérault. Montpellier, Tournel frères. Bulletin* n° 1 (15 juillet 1807), p. 29.

(8) *Bulletin* n° V (15 novembre 1807), p. 6.

(9) *Bulletin* n° 1 (15 juillet 1809), p. 7.

(10) *Bulletin de juillet* 1820, p. 133 (44 p.) Montpellier, J. Tournel.

(11) *Bulletin d'août* 1825, p. 241 (8 p.).

(12) *Rapport de MM. Et. Bérard et Jean-Antoine Pascal, entre les frères Adam et Isaac Bérard.* Montpellier, Fontenay Picot, 1808 (48 p.) ; et : *Réponse à la lettre de M. Anglada du 24 novembre* 1808. Montpellier, 25 novembre 1808 (7 p.).

l'essor énorme que prit leur fabrique. Il explique à lui seul les gros bénéfices que se partagèrent les associés en 1808.

Ici s'arrête ce que nous savons sur Etienne Bérard. Marié à Thérèse Salette (13), il devait mourir le 11 mai 1839 à Montpellier. Malgré tout, son nom serait à peu près oublié à l'heure actuelle s'il n'était devenu célèbre grâce à son fils : Jacques-Etienne (1789-1869), depuis professeur à l'Ecole de Pharmacie et doyen de la Faculté de Médecine, à qui il avait appris les premiers rudiments de la science chimique (14).

Chimiste de valeur, Jacques-Etienne s'était perfectionné auprès de Berthollet dont il avait été l'élève préféré. Membre de la Société d'Arcueil, il était, à 30 ans, admis comme correspondant de l'Académie des Sciences, distinction éminente qui doit rejaillir sur Bérard, le père, comme doit aussi rejaillir sur celui-ci l'honneur d'avoir, à l'usine de la Paille, initié à la connaissance des procédés de la chimie industrielle le jeune Balard, encore élève en pharmacie.

Médecin-Capitaine Louis DULIEU.

---

(13) Fille du chirurgien Jean Etienne Salette qui fut Trésorier à l'Ecole de Pharmacie de Montpellier.

(14) Contrairement à ce qui a été écrit, Frédéric-Joseph Bérard, professeur à la Faculté de Médecine et apôtre du Vitalisme, n'est pas son fils, mais celui de Pierre-Jean Bérard, magistrat. (Etat civil de la ville de Montpellier.

Le parloir aux curieux

REPONSES

QUESTION I (posée par M. le doyen Astruc) :

Pourquoi le manchon vert ?

Le décret du 9 nivôse an VII, complétant celui du 20 juin 1792, fixe ainsi les couleurs des parements par les uniformes des officiers du Service de Santé : velours noir pour les médecins, — cramoisi pour les chirurgiens, — vert foncé pour les pharmaciens (1).

Nous n'avons pas trouvé trace du compte rendu des travaux de la commission qui a *verdi* de la sorte les pharmaciens-majors : nous ignorons par conséquent les raisons du choix. Peut-être a-t-on voulu évoquer la couleur des simples, tandis que le cramoisi du velours chirurgical rappelait la couleur du sang. Quant au noir des médecins, il était plutôt funeste, et c'est pourquoi les intéressés n'en ont plus voulu.

Docteur Ox.

QUESTION III (posée par M. E.-H. Guitard) :

Quelle est l'origine du mot « potard » ?

Question superflue, penseront certains. Il est trop clair que *potard* vient de *pot*, comme *apothicaire* d'*apothèque* et *pharmacien* de *pharmacie*. Sans doute, sans doute ! Mais reste à expliquer le

(1) Voir *Les Annales coopératives pharmaceutiques*, nov. 1935, p. 518-521, fig.

succès de cette expression, dont la création ne s'imposait pas puisqu'il en existait déjà deux autres ? La vraie question est là.

Remarquons d'abord que *potard* ne figure sur aucun dictionnaire ancien et que le *Larousse du* XIX^me^ *siècle* le mentionne enfin en 1874, en le donnant — très justement — comme un terme d'argot. Sachons d'autre part — nous tenons ce renseignement de notre président Bouvet, historien de la spécialité, — sachons que tout Paris, au temps de Louis-Philippe, suçait les

« PASTILLES DE CALABRE
de POTARD, pharmacien
ci-devant rue Saint-Honoré, n° 271
maintenant en face, rue Fontaine-Molière, 18, à Paris
Guillemaud, successeur. »

Ce produit avait été lancé en 1830 (1). Il avait fait l'objet d'un grand procès qui se termina en 1842 par un arrêt de la Cour de Cassation. Le prospectus faisait valoir que ces pastilles, qui « guérissent rhumes, catarrhes, etc... et entretiennent la liberté du ventre (!) », ne contenait pas d'opium, comme toutes les pectorales qui les avaient précédées, mais une substance — mystérieuse — trouvée en Calabre. Les boîtes se vendaient 1 fr. 50 et 3 francs ; le musée de la S. H. P. en possède une étiquette.

Ledit Potard n'était pas un mythe. Prénommé Jean-François, il fut élève de 1813 à 1822 dans plusieurs officines de la capitale. Reçu pharmacien le 7 mars 1822, il s'établit 10, rue Saint-Louis-Saint-Honoré, puis 271, rue Saint-Honoré. Il se distingua en soignant les blessés au péril de sa vie au cours des journées de 1830 (2) ; après 1835, on perd sa trace. Mais il a laissé, on peut le dire, beaucoup d'enfants...

F. XAVIER, à Sceaux.

QUESTION IV (posée par un confrère de Tarascon)

Daudet a-t-il inventé le nom de Bézuquet ?

Il est possible qu'Alphonse Daudet n'ait pas inventé ce nom. Il peut, en effet, avoir connu le pharmacien Hector Bézuquet.

Né à Paris, 12 *bis*, rue Saint-Jacques, le 29 décembre, an II (21 octobre 1795), il est fils de Pierre Bézuquet l'aîné, marchand de papier et d'Alexandrine-Adélaïde Cellot.

Elève à Paris : 1° chez Parra (rue Saint-Antoine) ; 2° chez le successeur de Demoret (rue Saint-Martin) ; 3° chez Faure (rue Saint-Dominique), il est nommé pharmacien sous-aide à la 11^me^

---

(1) Cf. annonce du *Réparateur* parue en 1836 et signalée par M. Guillemain, in *Albums du Crocodile*, Lyon 1937.

(2) E.-H. GUITARD, in *Revue d'Hist. de la Pharm.*, t. II, p. 2.

Division le 18 février 1813. Il se rend alors à Bayonne. Licencié le 1er juin 1814, il est requis à nouveau le 16 juin 1815 pour le grand quartier général. Arrivé à Soissons le 24 juin, il est libéré le 15 août 1815.

Il est reçu maître à Paris le 13 avril 1819 et nous perdons complètement sa trace. Son nom ne figure pas sur les listes de pharmaciens de Paris que nous connaissons, ni sur les rares listes de pharmaciens installés en province que nous avons pu consulter.

Son nom ne figure pas non plus dans la liste des décès reconstituée aux archives de la Seine. Nous pensons donc qu'il s'est installé en province, où Alphonse Daudet a pu le rencontrer vers 1835-1840, car le personnage de son *Tartarin de Tarascon* nous semble avoir la quarantaine.

Et alors, nos collègues de la vallée du Rhône pourront peut-être relever son nom dans les annuaires locaux ou régionaux qui n'existent pas à la Bibliothèque Nationale.

Une autre hypothèse enfin : Le héros de Daudet est peut-être un fils d'Hector. Ceci cadrerait mieux avec la préparation qu'il fait d'une « petite pharmacie portative,, bourrée de sparadrap, d'arnica, de camphre... »

M. B., Paris

Question hors-série

Comment le Caducée de Mercure est-il devenu un emblème du Service de Santé ?

« M. Irissou a signalé (*R. H. P.*, p. 491), une affiche représentant Laënnec avec un caducée qui, en réalité, était l'emblème du commerce.

« Le Service de Santé militaire a un autre caducée qui est antérieur à 1844. On en trouve plusieurs représentations tant sur les boutons d'uniforme que sur les plaques de ceinturon de méde- différences notables.

« Le serpent y est toujours représenté avec des variantes dans le dessin. L'encadrement est presque toujours constitué par des branches de chêne et de lauriers, quelquefois par des branches de chêne seul. Dans quelques cas, une massue remplace le faisceau de baguettes. Sur certaines plaques figure un coq, sur d'auters un aigle couronné ; d'autres, spéciales à la marine, portent l'ancre. Quant au miroir, qui manque rarement mais dont la place varie, les règlements et les notices spéciales le désignent comme étant le miroir de la prudence.

« L'erreur commise par le dessinateur de l'affiche signalée a été commise également, et il y a bien des années, par le Service de Santé de l'armée des Etats-Unis, dont l'emblème est le caducée de Mercure : le bâton ailé et les deux serpents, accompagné en général de l'initiale de la spécialité P (pharmacie), D (dentiste), N (nurse : infirmière)...

« Je signalerai que depuis plusieurs années, on trouve, en France, un emblème inspiré du caducée de l'armée. Des pharmaciens, des groupements d'étudiants en pharmacie ont conservé le serpent, mais celui-ci s'enroule autour du pied d'une coupe, coupe au-dessus de laquelle vient s'incliner la tête de l'animal. »

COLLARD, à Strasbourg.

Je connaissais les formes différentes des attributs représentés avant 1844 sur les boutons d'uniforme des officiers du Service de Santé. Elles sont reproduites dans *Médecins Militaires d'autrefois* par Olivier de Pra (Ed. Léniforme, Paris, 1935). Si je n'en ai pas parlé, c'est pour laisser une stricte brièveté à ma note uniquement faite pour signaler une confusion fâcheuse.

D'autre part, un de nos plus érudits médecins-militaires m'a fait remarquer que le Service de Santé de l'Armée n'emploie pas, dans ses textes officiels, le terme de « caducée » pour désigner l'attribut médical porté par son personnel. Il l'appelle l'insigne distinctif du Service de Santé, ou emploie une périphrase analogue.

Je donne bien volontiers acte de ces précisions.

L. IRISSOU.

QUESTIONS NOUVELLES

V. — *Sait-on comment Parmentier a eu l'idée de propager la pomme de terre ?* — Dr M.

VI. — *Existe-t-il à Paris des pharmaciens possédant des archives qui remontent à une centaine d'années ?* — François de VAUX de FOLETIER, archiviste de la Seine et de la ville de Paris.

Nous engageons tous nos collègues à s'intéresser activement à cette nouvelle rubrique en adressant questions et réponses à notre secrétaire général, M. Irissou, 150, rue de Belleville, Paris XX^me^.